

## **Les prix des carburants incitent de nombreux Français à télétravailler davantage**

*Une étude Citrix révèle que plus d'1 employé sur 4 souhaite télétravailler plus souvent tant que les prix de l'essence ne seront pas redescendus.*

**Paris, le 17 mai 2022**– Si le retour au bureau n'a pas été simple pour tous les employés après parfois plus d'un an de télétravail en raison de la pandémie de Covid, il se confronte désormais à d'autres obstacles de type financier cette fois-ci. L'augmentation record des prix de l'essence cette année pousse les salariés à faire plus de télétravail, selon les résultats d'une étude Citrix réalisée par OnePoll dans plusieurs pays.

Ainsi, 43% des Français déclarent qu'ils vont – ou aimeraient – télétravailler plus souvent pour éviter les frais de carburant supplémentaires liés aux trajets domicile-travail. Aux Etats-Unis, où la culture du travail flexible est plus développée, cette situation concerne 57% des répondants.

*« Les collaborateurs se sont rendu compte qu'ils étaient au moins aussi productifs chez eux qu'au bureau : la décision de se rendre au travail ne va plus de soi, mais fait l'objet d'une comparaison entre les avantages et les inconvénients du travail en présentiel. L'augmentation des prix des carburants pèse logiquement dans la balance et les salariés se demandent si le coût, le temps et l'énergie dépensés en se déplaçant valent vraiment la peine »,* explique **Traci Palmer, Responsable des Ressources Humaines chez Citrix.**

### **Les entreprises doivent-elles compenser financièrement l'augmentation des frais de déplacement et/ou d'énergie ?**

L'étude Citrix révèle que 84% des salariés français aimeraient que leur entreprise les dédommage pour leurs frais de carburant (trajets domicile-bureau) et/ou d'énergie (augmentation des factures lorsqu'ils télétravaillent), que ce soit sous la forme d'une augmentation de leur salaire, d'une indemnité spéciale, ou d'une autre façon. Au Royaume-Uni, en Australie et aux Etats-Unis, pays culturellement plus libéraux, cette statistique s'élève respectivement à 65%, 68% et 74%.

Les frais d'énergie sont effectivement plus élevés pour les ménages qui télétravaillent, surtout en hiver. Pour autant, seuls 16% des Français prévoient de moins télétravailler en cette saison à cause de ces frais. Cela montre que l'attrait du travail flexible reste beaucoup plus fort que les inconvénients financiers qu'il peut représenter à ce moment-là de l'année.

*« Pour conserver l'engagement et la productivité des collaborateurs, l'essentiel est de créer des expériences de travail qualitatives et pratiques peu importe l'endroit où l'on se situe, qui favorisent la collaboration et permettent de fournir le meilleur de soi-même »,* conclut Traci Palmer.

### **A propos de l'étude**

Cette étude Citrix a été réalisée du 13 au 25 avril 2022 par OnePoll dans 10 pays auprès de 6500 personnes travaillant à temps plein dans des bureaux et/ou en télétravail, dont 1000 répondants en France.

### **A propos de Citrix**

Citrix (NASDAQ: CTXS) aspire à rendre possible un monde où les gens, les organisations et les équipements sont connectés et accessibles de façon sécurisée afin de rendre l'extraordinaire possible.

Nous aidons nos clients à ré-imaginer le futur du travail en fournissant l'espace de travail numérique sécurisé le plus complet qui unifie les applications, les données et les services dont les collaborateurs ont besoin pour être productifs, et nous simplifions la capacité de l'informatique à adopter et à gérer des environnements cloud complexes. Les solutions Citrix sont utilisées par plus de 400 000 organisations, dont 99% des Fortune 100 et 98% du Fortune 500.

Pour en savoir plus : <http://www.citrix.fr>

Suivez-nous sur les réseaux sociaux : @CitrixFrance, LinkedIn et sur notre blog.

**For Citrix Investors:**

This release contains forward-looking statements which are made pursuant to the safe harbor provisions of Section 27A of the Securities Act of 1933 and of Section 21E of the Securities Exchange Act of 1934. The forward-looking statements in this release do not constitute guarantees of future performance. Those statements involve a number of factors that could cause actual results to differ materially, including risks associated with the impact of the global economy and uncertainty in the IT spending environment, revenue growth and recognition of revenue, products and services, their development and distribution, product demand and pipeline, economic and competitive factors, the Company's key strategic relationships, acquisition and related integration risks as well as other risks detailed in the Company's filings with the Securities and Exchange Commission. Citrix assumes no obligation to update any forward-looking information contained in this press release or with respect to the announcements described herein. The development, release and timing of any features or functionality described for our products remains at our sole discretion and is subject to change without notice or consultation. The information provided is for informational purposes only and is not a commitment, promise or legal obligation to deliver any material, code or functionality and should not be relied upon in making purchasing decisions or incorporated into any contract.

© 2021 Citrix Systems, Inc. Citrix, the Citrix logo, and other marks appearing herein are the property of Citrix Systems, Inc. and may be registered with the U.S. Patent and Trademark Office and in other countries. All other marks are the property of their respective owners.